



Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	recherche			2020-2021
	<b>Code</b> T.TS.SO359.F1.F.20	Type de formation *  ☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS	S □ EMBA □ DAS □ CAS	☐ Autres
	Niveau	Caractéristique  ☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module	Organisation temporelle  ☐ module sur 1 semestre  ☑ module sur 2 semestres  ☐ semestre de printemps  ☐ semestre d'automne  ☐ Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS * 6 ECTS	Langues(s)		
	Volées : PT 2020, EE 2020, TP 2020			
	Semaines 38 à 22 Lundi ou mardi			
3	Prérequis			
	□ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs g	généraux d'apprentissage *		
	Compétences			
		ces et leurs limites dans les dimer	nsions cognitives, émotionnelles,	corporelles et sociales, et

- identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
- 6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
- 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

### **Objectifs**

Au terme du module, chaque étudiant-e sera capable de/d':

- Documenter et s'approprier son Portfolio pour communiquer, se positionner, interroger le sens et soutenir son projet de formation.
  Identifier ses compétences et déterminer son projet de formation.
  Questionner son rapport à la construction des savoirs et argumenter ses propres modalités d'apprentissage.
  Décrire et employer les principales sources documentaires pour la formation en travail social.

- · Réaliser une recherche documentaire et écrire un texte en respectant les normes en la matière (structure, citations, bibliographie, écriture inclusive, etc.).
- Formuler et défendre un point de vue tant par oral que par écrit, en tenant compte des publics et des contextes d'intervention.





### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

#### Contenus

- Analyse de l'expérience (récit oral et écrit) et développement de compétences.
- Introduction aux courants de l'analyse du travail et de l'activité.
- · Conception de son projet de formation et inscription dans le processus de formation pratique.
- Introduction à l'outil portfolio.
- Introduction à l'écriture scientifique et à la méthodologie documentaire.

Dans le module F1 "Processus de formation et de recherche", les étudiant-e-s sont amené-e-s à développer une posture d'apprenant-e-s, leur permettant de s'organiser et de se situer face à la construction de différents types de savoirs, dans une formation basée sur le principe d'alternance. Cette posture doit faciliter la construction d'une identité professionnelle, qui s'exerce tant dans l'environnement de l'école que sur la place de travail au contact direct des réalités professionnelles.

Dans ce but, le module F1 permet aux étudiant·e·s de se questionner, individuellement et en groupe, sur leurs propres « expériences » : en quoi un « vécu » peut-il être considéré comme étant suffisamment intégré, incarné, pour pouvoir être considéré comme de l'"expérience", source d'apprentissage ? Une introduction aux courants de l'analyse du travail et de l'activité permet de saisir la complexité des situations professionnelles.

Outre l'analyse de leurs expériences déjà réalisées et une recherche active d'une place de formation pratique, la construction du Projet de formation requiert l'acquisition et la mobilisation de ressources méthodologiques de première importance : la capacité à chercher et à traiter des sources bibliographiques et documentaires, de synthétiser lesdites sources et produire une analyse critique, scientifiquement valable, permettant de construire leurs propre points de vue, argumentés, sur des objets d'étude.

Le travail d'écriture a donc une place centrale tout au long du déroulement du module, dans des modalités diversifiées. Dans le récit écrit d'expérience, les étudiant es relatent leurs expériences singulières, leurs manières d'élaborer un vécu considéré comme une source d'apprentissage pour soi. Le récit écrit permet aussi un travail de décentration par rapport à soi, en tenant compte notamment des apports des autres membres de son groupe et de l'enseignant e référent e du groupe.

Par le biais de la recherche et la mobilisation de sources documentaires, il s'agit pour les étudiant·e·s d'apprendre à chercher, catégoriser et hiérarchiser lesdites sources. Par le biais de l'acquisition de codes de l'écriture scientifique, elles et ils sont introduit·e·s à la construction et l'expression de leurs propres points de vue et ceux d'autrui, selon une argumentation qui suit la logique scientifique.

En synthèse, si les deux démarches d'écriture sont qualitativement et méthodologiquement différentes, la visée principale est commune: permettre aux étudiant-e-s de structurer leur pensée, de se positionner et prendre de la distance par rapport à leurs préconceptions.

L'élaboration et l'écriture de leurs propres Projets de formation sont l'aboutissement du module F1. Ledit projet nécessite un travail de repérage de ressources et de compétences qui doivent accompagner et être « mises au service » de la première période de formation pratique. Pour tenir compte de l'ensemble des dimensions évoquées, imbriquées les unes aux autres, le module F1 est organisé en deux axes :

- Analyse de l'expérience et conception de projet de formation pratique :
- Le développement d'une posture d'apprenant·e, notamment par le biais d'analyses de l'expérience, d'études de textes ainsi que par la formulation d'un projet de formation.
- Introduction à l'écriture scientifique et à la méthodologie documentaire :

L'acquisition d'outils et de méthodes pour la formation par le biais d'un texte argumentatif, d'une recherche documentaire et d'une fiche de lecture.

Tant les objectifs généraux que les compétences visées montrent l'imbrication entre les deux axes traversant le module F1. En effet, les apprentissages réalisés sur le plan de la structuration de sa pensée et de son expression orale et écrite, l'outillage méthodologique dans la recherche documentaire et la formulation d'une réflexion critique à partir de textes scientifiques sont indispensables à la réalisation du processus de formation et de recherche.

L'outil d'apprentissage portfolio est mobilisé pour soutenir l'ensemble de cette démarche, qui va accompagner l'étudiant e tout au long de sa formation.

### Formes d'enseignement

- Cours ex cathedra.
- Séminaire de groupe.
- Portfolio.
- · Séminaire de lecture et d'écriture scientifique.
- Ateliers bibliothèque.

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module se subdivise en quatre parties :

- Évaluation formative : analyse de l'expérience : récit oral et écrit (Axe 1).
- Évaluation formative : exercice d'écriture (Axe 2).
- Évaluation sommative (Axe 1) : écriture d'un Projet de formation : ressources et compétences au service de la FP (travail écrit individuel, à remettre au plus tard le lundi 14 juin 2021).
- Évaluation sommative (Axe 2) : écriture d'un texte argumentatif référencé (travail écrit individuel, à remettre au plus tard le mardi 12 janvier 2021).

### Pré-requis

- Participation active à la mise en place du portfolio comme outil de développement des compétences.
- · Présentation d'un récit oral.
- Présentation d'un récit écrit.
- Exercice d'écriture (fiche/ note de lecture)
- Signature et remise du formulaire relatif à la charte de déontologie en matière de citations et d'exploitation de sources diverses.

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, l'étudiant-e se présente à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un travail écrit individuel à remettre pour le lundi 23 août 2021.





7	Modalités de remédiation *	a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	remédiation possible	remédiation possible
	pas de remédiation	pas de remédiation
	Autres modalités (préciser ci-dessous)	Autres modalités (préciser ci-dessous)
	_ / talled medalites (preside)	_ / tall of modalitos (procisor of doctordo)
	Autres modalités de remédiation	
8	Remarques	
	,	
9	Bibliographie	
·	Bibliographie indicative	
	Bourgeois, E., & Nizet, J. (1997). Apprentissage et formation des adulte Lire les pages 139 à 154.	s. Paris : Presses universitaires de France.
	Foudriat, M. (1998). Trajectoire socio-professionnelle, projet de formatio sociale. Entre contraintes et créativité (pp. 221-242). Paris : L'Harmattar	
	Giordan, A. (2016). <i>Apprendre!</i> Paris: Belin. Lire les pages 155-169 ("Apprendre, une activité d'élaboration de sens")	
	Jay, E. (2013). Dépasser l'opposition entre théorie et pratique pour pens European Journal of Science Education, 24/25, 64-67.	ser la place de l'expérience dans la formation des travailleurs sociaux.
	Le Boterf, G. (2002). De quel concept de compétence avons-nous beso	in ? Soins cadres, 41, 20-22.
	Mayen, P. (2012). Questions d'apprentissage dans les formations par al	ternance. Éducation permanente, 193, 53-62.
	Mezzena, S. (2011). L'expérience du stagiaire en travail social : le point	de vue situé de l'activité. Pensée plurielle, (1), 37-51.
	Trémintin J. (2007). La force des représentations dans le champ du trav https://www.lien-social.com/La-force-des-representations-dans-le-cham	
	Titres des éventuelles recherches liées	
	Recherche FNS. Div I (Sciences humaines et sociales) (novembre 2019 Dominique Trébert (Dir.), avec la collaboration de Marianne Zogmal, Ca Dimensions collectives de l'accompagnement en formation : analyse de domaines du travail social et de la santé et conception de modules de fo	mille Montefusco, Matthieu Krafft, Lucie Duguay, Luc Jeanrenaud. l'activité des praticien ne s formateurs trices HES-SO dans les
10	Enseignants	
	Nom du responsable de module *	
	TREBERT Dominique et RUSSI Umberto	
	Descriptif validé le *	Descriptif validé par *
	17 juin 2020	
		ANTONIADIS André





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module	Rapports soci	aux et inégalité	2020-2021
	<b>Code</b> T.TS.SO359.F2.F.20	Type de formation *  ☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS	S _ EMBA _ DAS _ CAS	_ Autres
	Niveau  ✓ module de base  ─ module d'approfondissement  ─ module avancé  ─ module spécialisé	Caractéristique  ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module  ☑ module principal  ☐ module lié au module principal  ☐ module facultatif ou  complémentaire	Organisation temporelle  ☐ module sur 1 semestre  ☐ module sur 2 semestres  ☐ semestre de printemps  ☑ semestre d'automne  ☐ Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS * 6 ECTS	Langues(s)  ✓ français		
	Volées : PT 2020, EE 2020, TP 2020			
	Semaines 38 à 51 Mardi			
3	Prérequis			
	□ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs g	généraux d'apprentissage *		
	Compétences :			

- 4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
- 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
- 3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d':

- expliquer les principaux concepts de quatre approches/disciplines en sciences humaines et sociales qui permettent de penser "les inégalités" et "rapports sociaux" : la sociologie, les études genre, la psychologie et la psychologie sociale;
  associer les concepts aux courants disciplinaires et sous-disciplinaires auxquels ils sont rattachés;
- illustrer les concepts et les appliquer à des réalités de la vie de tous les jours en lien avec le travail social, en particulier avec des situations se référant aux thématiques famille/vieillesse/handicap;
- expliquer la place qu'occupent les actions et représentations des travailleuses sociales et travailleurs sociaux dans la production, reproduction voire réduction des inégalités.

1/3 19.06.2020





### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Le module se déroule sur deux axes :

### Axe 1 : Approches/disciplines - cours en plénières

Les cours en plénières s'organisent autour des quatre approches/disciplines présentées: la sociologie, les études genre, la psychologie et la psychologie sociale. Pour chaque approche/discipline, des concepts principaux seront définis et expliqués. Les concepts présentés seront associés aux auteurs et aux courants, notamment historiques, dans lesquels ils s'insèrent.

- · Les concepts présentés en sociologie seront (liste non exhaustive) : classes sociales, capitaux, socialisations, habitus/dispositions plurielles et jugements de classe.
- · Les concepts présentés en études genre seront (liste non exhaustive): genre et études genre, socialisation différenciée, habitus, naturalisation/biologisation du social, bi-catégorisation et (hétéro)sexisme
- Les concepts présentés en psychologie seront (liste non exhaustive): développement physique, cognitif, socioaffectif de l'individu tout au long de la vie, introduction aux notions de "trouble" et de "handicap".
- · Les concepts présentés en psychologie sociale (liste non exhaustive): représentations sociales et construction de la réalité, stéréotypes,

Des exemples seront proposés : ils permettront d'illustrer la manière dont les concepts présentés constituent des clefs de lecture qui ouvrent et oeuvrent à la compréhension des rapports sociaux et des inégalités. Les exemples visent également à introduire certains contenus travaillés dans les ateliers thématiques

### Axe 2 : Ateliers thématiques - travail en sous-groupe

Trois thématiques à choix - famille, handicap, vieillesse - seront traitées dans le cadre d'ateliers pour lesquels les étudiant e s seront réparti e s dans une des 3 thématiques. Chaque atelier thématique sera mené avec un groupe composé de 20 à 30 étudiant-e-s. L'objectif principal des ateliers est d'articuler certains concepts présentés dans l'axe 1 avec les thématiques. Le travail sera réalisé sur la base de réflexions et d'analyses élaborées à partir de textes, de supports audio-visuels ou de vignettes.

### Formes d'enseignement

Les formes d'enseignement du module se baseront sur des cours en plénière et des ateliers en groupe de 20-30 étudiant e-s.

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties obligatoires qui se réfèrent à chacun des axes.

#### Axe 1:

Examen écrit et individuel sur table le mardi 9 février 2021.

Travail collectif écrit en sous-groupes à rendre au plus tard le vendredi 8 janvier 2021.

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un examen écrit individuel sur table composé de deux parties obligatoires :
- une question en lien avec les disciplines/approches
  une question concernant l'atelier thématique suivi
- L'examen se déroulera le mardi 27 avril 2021.

b) Frequenter à nouveau les enseignements et se presenter aux évaluations du module rannée académique suivante.		
7 Modalités de remédiation *  □ remédiation possible  □ pas de remédiation  □ Autres modalités (préciser ci-dessous)	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *  ☐ remédiation possible  ☐ pas de remédiation  ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)	
Autres modalités de remédiation		
8 Remarques		
9 Bibliographie		

Pour chaque approche/discipline et pour chaque thématique, une bibliographie complète ainsi qu'une liste des recherches menées en lien avec les thématiques abordées en cours est disponible sur Moodle.

### 10 Enseignants

Berthod Marc-Antoine Charvoz Linda Csupor Isabelle Delay Christophe Dimitrova Nevena Gaberel Pascal Eric Hugentobler Valérie Ischer Melissa Konan N'Dri Paul Magalhaes de Almeida Antonio Martin Hélène Masciulli Aurélie Mc Cormick Marie Sans enseignant Veyre Aline

> 2/3 19.06.2020



Hes-so

Haute Itole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences and Arts

Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

Nom du responsable de module \*

Aline VEYRE (Tessari) et Christophe DELAY

Descriptif validé le \*

17 juin 2020

Descriptif validé par \*

André ANTONIADIS

3 /3 19.06.2020



# Haute école de travail social et de la santé Lausanne Direction

Ch. des Abeilles 14 • 1010 Lausanne • Suisse +41 (0)21 651 62 00 • www.hetsl.ch



# Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module suite à la crise du covid-19

Filière:

TS - année académique 2020-2021

Intitulé du module :

F2 - Rapports sociaux et inégalités

Code:

T.TS.SO359.F2.F.20

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

### **MODIFICATIONS APPORTÉES:**

## 4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification

### 5. Contenu et formes d'enseignement

Pas de modification

### 6. Modalités d'évaluation et de validation

### Modifications des modalités de repétition :

Axe 1:

Travail écrit individuel à distance le 9 février 2021 de 09h00 à 11h30

Axe 2:

Travail collectif écrit en sous-groupes à rendre au plus tard le 8 janvier 2021

Lausanne, le 17 novembre 2020

Alessandro Pelizzari Directeur





**Domaine HES-SO** Travail social **Filière** Travail social

1	Intitulé du module Modèles et méthodes 2020-20 d'intervention			
	<b>Code</b> T.TS.SO359.F3.F.20	Type de formation *  ☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS	B □ EMBA □ DAS □ CAS	☐ Autres
	Niveau	Caractéristique  ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module	Organisation temporelle  ☐ module sur 1 semestre  ☐ module sur 2 semestres  ☐ semestre de printemps  ☑ semestre d'automne  ☐ Autres
2	Organisation Crédits ECTS *	Langues(s)		
	6 ECTS	rançais français		
	Volées : PT 2020, EE 2020, TP 2020			
	Semaines 38 à 51 Lundi			
3	Prérequis			
□ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autres				
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs	généraux d'apprentissage *		
	Compétences: 4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.			
	3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.			todétermination des individus,
	5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.			
	Objectifs:  Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d':  Décrire les concepts fondateurs de 2-3 méthodologies d'intervention qui font référence pour le travail social.  Différencier les enjeux méthodologiques et déontologiques dans les approches individuelle et collective.  Organiser et expérimenter un dispositif d'observation professionnelle cohérent et pertinent.			

- Organiser et experimente un dispositif dobservation professionneile conferent et pertinent.
  Produire des observations qui sont utilisables pour l'intervention sociale et en cohérence avec les modèles de référence.
  Expliciter les modalités et les enjeux de la participation des publics dans l'intervention.
  Expliquer le concept de réflexivité et l'appliquer lors d'une intervention sociale.

1 /3 03.07.2020





### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Ce module va permettre aux étudiant-e-s de se familiariser avec des modèles d'intervention significatifs en travail social et de comprendre comment organiser des pratiques de l'observation pertinentes et cohérentes avec les théories de référence abordées dans les cours et ateliers. Les cours du module F3 vont permettre aux étudiant e s de développer une posture professionnelle, critique et cohérente avec les enjeux de l'intervention sociale. Les concepts et les notions suivantes seront traitées et discutée avec les étudiant es lors des ateliers et des séminaires :

- · La théorie générale des systèmes (Von Bertalanffy, 1972)
- La théorie de la communication (Watzlawick, l'Ecole de Palo Alto)
- La double contrainte (Haley, 1956)
- La deuxième cybernétique (Von Foerster, 1973) et le constructivisme
- Les concepts de base du modèle TCC (Thérapie cognitive comportementale) : conditionnement classique, conditionnement opérant L'histoire de l'action communautaire et les enjeux actuels de l'action communautaire
- La posture professionnelle induite par l'action communautaire et la construction d'un point de vue argumenté sur l'action communautaire comme modèle dans le travail social
- Méthodologie de l'observation
- · Élaborer de l'information à partir des observations et tenter d'objectiver son point de vue, travailler avec des grilles d'observation et construire une grille en lien avec le terrain

### Formes d'enseignement :

- Cours ex cathedra
- Séminaires et ateliers
- Travail en sous-groupes
- Travail personnel et/ou en sous-groupe sur la base de vignettes cliniques
- Analyse de textes
- Classe inversée
- Forums de discussion

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation sera intégrée aux enseignements avec des évaluations ponctuelles et cumulatives. Les modalités précises des évaluations ainsi que les échéances seront annoncées lors du 1er jour du module.

### Pré-requis :

Répondre aux travaux demandés et aux exigences qui seront annoncées lors du premier jour du cours. Une liste de ces pré-requis sera déposée sur la plateforme Moodle du module F3.

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un examen écrit individuel le lundi 21 juin 2021.

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	remédiation possible		remédiation possible
	pas de remédiation		pas de remédiation
	Autres modalités (préciser ci-dessous)		<ul> <li>Autres modalités (préciser ci-dessous)</li> </ul>
	Autres modalités de remédiation		
8	Remarques		
9	Bibliographie		
	Voir la liste sise sur Moodle et distribuée lors de l'introduction du modu	le.	
0	Enseignants		

Berger Jean-Claude Charvoz Linda della Croce Claudia Desrosiers Julie Golay Dominique Guignard Michèle Laure Guillaume-Gentil Pierre Jetzer Anne Krafft Matthieu Mellina Joël Mercolli Mauro Nicolussi Anaïs Rakoczy Agnès Spack Annelyse Udressy Olivier Vacataire2 Vacataire4 Vacataire5

### Nom du responsable de module \*

MERCOLLI Mauro

Veyre Aline

2/3 03.07.2020



Descriptif validé le \*

17 juin 2020



Descriptif validé par \*

ANTONIADIS André

3 /3 03.07.2020



# Haute école de travail social et de la santé Lausanne Ch. des Abeilles 14 • 1010 Lausanne • Suisse

+41 (0)21 651 62 00 • www.hetsl.ch

# Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module suite à la crise du covid-19

Filière:

TS - année académique 2020-2021

Intitulé du module :

F3 – Modèles et méthodes d'intervention

Code:

T.TS.SO359.F3.F.20

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

### MODIFICATIONS APPORTÉES :

## 4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification

### 5. Contenu et formes d'enseignement

Pas de modification

### 6. Modalités d'évaluation et de validation

### Modifications des modalités de repétition :

Systémique : L'examen du 23 novembre 2020 en majeure et en mineure se déroulera via la plate-forme Moodle aux dates initialement prévues, mais de 15h00 à 15h50 pour la majeure et de 15h00 à 15h25 pour la mineure. Lors de ces examens, les étudiant-e-s disposeront de tous leurs documents et de toutes leurs notes.

TCC:

L'examen du 30 novembre 2020 en majeure et en mineure se déroulera via la plate-forme Moodle aux dates initialement prévues, mais de 15h00 à 15h50 pour la majeure et de 15h00 à 15h25 pour la mineure. Lors de ces examens, les étudiant-e-s disposeront de tous leurs documents et de toutes leurs notes.

Les examens de systémique et TCC se dérouleront de la manière suivante :

- Une série de questions de rétention et/ou de compréhension (de style : QCM, vrai-faux, courtes réponses, mini-vignettes, etc.) qui se suivront de manière aléatoire.
- 10 questions maximums pour la majeure.
- 5 questions maximums pour la mineure.
- Les examens se termineront automatiquement dès que le temps imparti sera écoulé. Pour cela un minuteur indiquera le temps restant avant la fin de l'examen.

PPH:

Le travail de groupe demandé avec dépôt pour le 04 janvier 2021 est annulé. Il sera remplacé par un bref test individuel à faire sur Moodle soit le 23 novembre 2020 soit le 30 novembre 2020 en fonction du groupe d'appartenance des



Haute école de travail social et de la santé Lausanne

Direction
Ch. des Abeilles 14 • 1010 Lausanne • Suisse +41 (0)21 651 62 00 • www.hetsl.ch



étudiant-e-s. Ce test portera sur les notions travaillées en cours le matin et débutera à 13h00 et se fermera automatiquement à 13h15.

Humaniste:

Le travail de groupe à déposer sur Moodle pour le 04 janvier 2021 est annulé. Pour créditer cette partie, les étudiant-e-s devront déposer le devoir demandé pour le 19 novembre 2020 et participer au débat et à la présentation en classe virtuelle le 23 novembre 2020 ou le 30 novembre 2020 en fonction de leur groupe d'appartenance.

Lausanne, le 12 novembre 2020

Alessandro Pelizzari Directeur





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module		déontologique et l'intervention	2020-2021
	<b>Code</b> T.TS.SO359.F5.F.20	Type de formation *  □ Bachelor □ Master □ MAS	S   EMBA   DAS   CAS	☐ Autres
	Niveau	Caractéristique  ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		Organisation temporelle  module sur 1 semestre  module sur 2 semestres  semestre de printemps  semestre d'automne  Autres
2	Organisation Crédits ECTS *	Langues(s)		
	6 ECTS	rançais		
	Volées : PT 2020, EE 2019, TP 2019			
	Semaines 38 à 51 Jeudi ou Vendredi			
3	Prérequis			
	avoir validé le(s) module(s) avoir suivi le(s) module(s) avoir suivi le(s) module(s) Pas de prérequis			
	Autres			
	Autres prérequis			
4	4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *			
	Compétences :  1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.			
				ravail social qui fondent leur
		le, questionner le sens de l'action versifiés, qui intègrent les enjeux		intervention et de transformation et politiques aux niveaux local,
	6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et			

- Objectifs:

  Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d':

  I dentifier et nommer les valeurs qui fondent l'action de chaque professionnel·le en travail social.

  Expliquer les cadres juridiques de l'intervention en travail social (droit des personnes, droit de la famille et responsabilité pénale)

4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

- Repérer et apprécier les tensions inhérentes à chaque intervention sociale et les questionnements d'ordre éthique (enjeux et dilemmes) en se basant sur les étapes d'un processus de délibération.
- Construire et exercer son positionnement professionnel en articulant éthiques de la responsabilité et de la conviction.
  Façonner son éthique professionnelle (construire son argumentation éthique) en la conjuguant avec les cadres juridique et déontologique de l'intervention en travail social.
- Examiner (décomposer) le processus de construction d'une norme et apprécier la discussion entre éthique, morale et droit.





### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

#### Contenu:

A travers différents cours et ateliers, déclinés en journées thématiques (ou contenus), ce module a pour objectif d'aider les étudiant·e·s à développer les outils qui leur permettront de répondre à une question: que faut-il faire pour bien faire ? Se poser cette question, impossible à éluder dans le travail social, c'est aussi questionner la visée du travail social et de ce qu'il est utile, bon et juste d'entreprendre.

Pour saisir et prendre en compte la complexité du champ social, les étudiant·e·s sont invité·e·s à articuler/mailler trois dimensions :

- une dimension juridique : les étudiant-e-s devront acquérir les notions de base théoriques / générales du droit et cela autour de thématiques bâties sur des situations concrètes. Elles et ils bénéficieront d'une introduction au droit, aux droits humains et aux droits des personnes, au droit de la famille, au droit pénal et à la responsabilité pénale.
- une dimension éthique : les étudiant-es seront invité-e-s à questionner leurs valeurs et celles du travail social ; développer une réflexion personnelle sur le rôle et l'usage de l'éthique dans le travail social (visée éthique) ; discuter des outils tels que la délibération éthique (une méthode leur permettant d'appréhender des situations comportant un dilemme éthique leur sera présentée) et s'initier à l'éthique de la discussion
- une dimension déontologique : à partir de situations comportant un dilemme éthique, les étudiant-e-s seront invité-e-s à questionner le sens de l'éthique professionnelle et penser les notions d'investissement personnel et de sens de l'action dans le travail social, en articulant éthique de la responsabilité et de la conviction, tout en inscrivant et discutant leurs réflexions dans le Code de déontologie d'Avenir Social.

Dans ce module, nous souhaitons que les étudiant e-s acquièrent une grammaire et un vocabulaire juridico-éthique qui leur permettra de développer un questionnement critique, personnel et professionnel, dynamique, en contexte, fondé et centré sur des questions d'éthique.

### Formes d'enseignement :

Le module comprendra des cours théoriques en plenum, du travail en ateliers sous la conduite d'un-e responsable, des articles à lire et du travail encadré.

Les étudiant·e·s sont invité·e·s à acquérir activement, par leur travail personnel, une partie des concepts et des outils du module.

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Une évaluation continue (oraux et écrits individuels/collectifs) sera proposée aux étudiant.e.s. Un dossier (travail d'approfondissement personnel) sera à déposer sur la plateforme Moodle au plus tard le **vendredi 22 janvier 2021 à 18h00**.

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : un travail écrit individuel à rendre au plus tard le vendredi 16 avril 2021.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *  □ remédiation possible  □ pas de remédiation  □ Autres modalités (préciser ci-dessous)	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *  □ remédiation possible  □ pas de remédiation  □ Autres modalités (préciser ci-dessous)
Autres modalités de remédiation  8 Remarques	





### 9 Bibliographie

### **Bibliographie**

AvenirSocial (2010). Code de déontologie du travail social en Suisse : un argumentaire pour la pratique des professionnel-le-s. Berne :

Berthod, M.-A. & Magalhães de Almeida, A. (2011). Vivre un deuil au travail : la mort dans les relations professionnelles. Lausanne : Éditions de l'EESP.

Bonvin, J.-M. & Farvaque, N. (2008). Amartya Sen: une politique de la liberté. Paris: Michalon

Bouquet, B. (2017). Éthique et travail social, une recherche de sens. (3e éd.)Paris : Dunod.

Deonna, J.& Tieffenbach, E. (Dir.). (2018). Petit traité des valeurs. Paris : Ithaque.

Derrida, J. (2001). Une hospitalité à l'infini. In Seffahi, M. (Dir.). Manifeste pour l'hospitalité – aux Minguettes – Autour de Jacques

Derrida (pp.97-106). Grigny : Paroles d'Aube Eribon, D. (2018). Principes d'une pensée critique. Paris : Fayard.

Foucault, M., Lorenzini, D. & Fruchaud, H.-P. (Dir.). (2015). Qu'est-ce que la critique ? suivi de La culture de soi. Paris : VRIN

Fraser, N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. Revue du Mauss, 1(23), 152-164.

Fuchs, E. (1996). Comment faire pour bien faire ?: introduction à l'éthique. Genève : Labor et Fides.
Guillod, Olivier ; Burgat, Sabrina (2018). Droit des familles. Bâle. Helbing Lichtenhahn, Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel.
Jeanrenaud, C., Meigniez, M., Malatesta, D. & Magalhães de Almeida, A. (2019, 26 août). Un collectif 2.0 pour les sans-abris à Lausanne. Reiso. Récupéré de www.reiso.org

Junod, R., Romagnoli, S. & Denervaut, J.-M. (2017). L'inquiétude pour le monde et la pensée critique. Genève : Éditions IES

La Gasnerie, G. (2018). Penser dans un monde mauvais. Paris : Presses Universitaires de France.

Magalhães de Almeida, A. & Berthod, M.-A. (Dir.). (2020). L'accompagnement social et la mort. Lausanne : Éditions HETSL.

Malatesta, D. & Golay, D. (2010). La participation des enfants au débat public: une expression des dominants ? Nouvelles Questions Féministes, 29(2), 88-99.

Malherbe, J.F. (2003). Déjouer l'interdit de penser : essai d'éthique critique. Montréal : Liber.

Meier, Philippe; Stettler, Martin; (2019). Droit de la filiation. Zürich. Editions Schulthess Verlag

Meier, Philippe; (2016). Droit de la protection de l'adulte. Zürich. Editions Schulthess Verlag

Rich, A. (1994). Éthique économique. Genève : Labor et Fides

Ricoeur P. (1989). L'éthique, la morale et la règle. Autres Temps : Les cahiers du christianisme social, 24, 52-59. doi:

https://doi:10.3406/chris.1989.1347

Thévoz, J.-M. (1995). Éthique de la relation d'aide. Bulletin de la Fondation du centre médico-social Pro Familia, 23, 6-20.

### Titre des recherches:

Magalhães de Almeida, A et Malatesta, D. (Dir). L'intervention sociale en mouvement : ethnographie d'une maraude lausannoise. Avec la collaboration de : Meigniez, M. Masciulli, V. & Jeanrenaud, C. Financé par HES-SO, Ra&D du domaine Travail social, programme de recherche prioritaire.(01.04.2018-31.12.2019).

### 10 Enseignants

### Nom du responsable de module \*

DE MEYER Patricia et MAGALHÃES DE ALMEIDA António Magalhães

Descriptif validé le \*

Descriptif validé par \* ANTONIADIS André

17 juin 2020





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module		oratique 1 EE	2020-2021
	Code T.TS.SO359.FP1EE.F.20	Type de formation *  ☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS	S □ EMBA □ DAS □ CAS	☐ Autres
	Niveau	Caractéristique  ☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		Organisation temporelle   module sur 1 semestre   module sur 2 semestres   semestre de printemps   semestre d'automne   Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS * 27 crédits ECTS • la partie formation "terrain" équivaut à 24 crédits ECTS • la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à 3 crédits ECTS  Volée EE2020  Semestres 1 à 4 Sem. 1 : Automne 2020 Sem. 2 : Printemps 2021 Sem. 3 : Automne 2021 Sem. 4 : Printemps 2022	Langues(s)		
3	Prérequis			
	avoir validé le(s) module(s) avoir suivi le(s) module(s) Pas de prérequis Autres			
	<ul> <li>Autres prérequis</li> <li>Participer à tous les cours PIFP1 et répondre aux exigences de validation desdits cours.</li> <li>Rendre tous les documents demandés dans les délais imposés (écrits, bilans).</li> </ul>			





### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### Compétences :

- 1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
- 2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
- 3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
  4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des
- connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action
- 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international
- 6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés
- 7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
- 8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

#### Objectifs pour la partie "terrain"

Dans une logique d'alternance et dans une perspective d'expérimentation et de découverte du travail social en général, à l'issue de cette partie du module, l'étudiant e devra :

- Connaître le milieu institutionnel et la profession.
- Etre capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités).
- Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques.
- Etre capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession.
- Etre capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation des réalités du terrain.
- Etre capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées. Etre capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives.
- Etre capable d'évaluer ses propres interventions.
- Etre capable de mobiliser et de mettre en oeuvre des techniques et savoir-faire professionnels.

### Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action, et dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant e devra :

- Connaître les documents officiels régissant la FP.
- Être capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyen du cadre théorique et méthodologique de l'analyse de l'activité.
- Être capable de comprendre son activité au travail dans ses dimensions théorique et pratique, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif
- Être capable d'identifier le sens de l'action professionnelle.

- Être capable d'évaluer son action professionnelle. Être capable de développer une réflexion éthique en situation de travail. Être capable de travailler et de développer la posture et l'identité professionnelle.
- Être capable de se positionner dans son processus de formation.
- Être capable de conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en

- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Élaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF; Élaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

### Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice). Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique). Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

### Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module, d'une part, organise et prépare les périodes de Formation Pratique (par ex. informations, rencontres avec les PF, rédaction du Contrat Pédagogique Tripartite à partir du Bilan Initial des Expériences et des Compétences); d'autre part, elle développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation. Il vise l'acquisition d'outils théoriques et méthodologiques pour l'analyse des situations professionnelles à l'aide de concepts proposés par l'analyse de l'activité.

### Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

- Cours de préparation à la formation pratique (à la HETSL)
- Cours d'analyse de l'activité
- Supervision

Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, film ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institution.





### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

a validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social"):

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée

- 2. Au minimum 680 heures
- 3. Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2 (au plus tard à fin avril 2021).
- 4. Rapport écrit de formation pratique validé.
- 5. Bilan écrit du ou de la PF.
- 6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).
- 7. Attestation de 10h de supervision.

### Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

- 1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
- 2. Présence active et obligatoire
- 3. Travail écrit de validation à remettre pour : la date sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données au début des cours de la partie "intégration" du module.

Si une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les rèalements en viaueur.

En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

### Modalités de répétition :

7 Modalités de remédiation \*

remédiation possible

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 4ème semestre.

### Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module Formation pratique 1 lors de la période de formation pratique suivante, soit aux semestres 5 à 8.

	pas de remediation	pas de remediation	
	Autres modalités (préciser ci-dessous)	☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)	
	Autres modalités de remédiation		
8	Remarques		
	Pour que la FP1 puisse être créditée, le secrétariat de la formation pratic supervision effectuées.	ue doit être en possession de l'attestation des 10 heures de	
9	Bibliographie		
	Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. Education permanente, 116. Frund, R. (2008). L'activité professionnelle : compétences invisibles. Lausanne : Les Cahiers de l'EESP. Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). Expérience et formation - les apports de l'analyse du travail. In M. Mauduit-Corbon & F. Martini, Pédagogie de l'alternance (pp. 42-53). Paris : Hachette.		
0	Enseignants		
	Nom du responsable de module *		
	BERTOCCHI Silvie & KRAFFT Matthieu		
	Descriptif validé le *	Descriptif validé par *	
	17 juin 2020	NTONIADIS André	

3/317.06.2020

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

remédiation possible





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module		s libres	2020-2021	
	Code T.TS.SO359.CL.F.20	Type de formation *  ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS			
	Niveau  ☐ module de base  ☑ module d'approfondissement  ☐ module avancé  ☐ module spécialisé	Caractéristique  ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la fillère, voire du domaine si le règlement de fillère le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module	Organisation temporelle  module sur 1 semestre  module sur 2 semestres  semestre de printemps  semestre d'automne  ✓ Autres	
2	Organisation				
	Crédits ECTS *	Langues(s)			
	3 ECTS	<u></u>			
	PT 2020, EE 2020 et TP 2020				
3	Prérequis				
	avoir validé le(s) module(s) avoir suivi le(s) module(s)				
	avoir suivi ie(s) module(s)  Pas de prérequis				
	Autres				
	Autres prérequis				
4	Compétences visées / Objectifs (	généraux d'apprentissage *			
	Compétences :				
	Les huit compétences du réf choisissent de suivre pour la	érentiel PEC20 peuvent être n a validation du module.	nobilisées par des activités q	ue les étudiant∙e∙s	
	Objectifs:	átudiant.e.s a des activités ou d	as ávánaments en cohárence a	vac laure parcoure da	
	formation.				
	<ul> <li>Valoriser les engagements as</li> <li>Etoffer son parcours de forma</li> </ul>	ssociatifs en lien avec le travail s ation avec des expériences extra	social et ses différents champs ( acurriculaires en fonction de ses	ou l'engagement étudiant-e. s besoins et intérêts en tant que	
	futur·e·s professionnel·le·s du t	travail social. a sphère du travail social mais h		•	
5	Contenu et formes d'enseigneme	ent *			
•			la diverses naturas :		
	reuvent etre valluees dans le (	cadre du module, des activités d	ie uiverses fiatures :		

- Engagements associatifs (internes à la HES-SO ou externes), par exemple EESPacelibre, REESPire, Conseil participatif du domaine TS de la HES-SO, commission des études, conseil de Fondation de la HETSL, comité d'organisation de la semaine de la durabilité, comité ou engagement en lien avec l'économie sociale et solidaire.
- Participation à des évènements académiques (congrès, colloques, conférences, universités d'été etc.), par exemple Planète recherche, colloque de la SSTS, conférence d'un des 4 réseaux de compétences de la HETSL.
- Participation à des formations externes dont le lien avec le travail social et/ou son propre projet professionnel peut être démontré.
- Autres activités académiques en lien avec le travail social et/ou les contenus des modules (valorisation de travaux, lectures complémentaires etc.).

Afin de valider le module, l'étudiant-e justifie d'un engagement en temps correspondant à environ 75 heures. Il-elle fournit une preuve de suivi (programme du colloque, attestation de cours suivi à l'extérieur de l'école, liste de membres d'un comité associatif etc.). Un-e enseignant-e sera responsable du suivi et de la validation de la (ou des) d'activité(s) réalisée(s). Un canevas d'intention spécifique permet de définir les contours de (ou des) activité(s) projetée(s) : évaluation du nombre d'heures, planification, lien avec le référentiel de compétences, etc. La (ou les) activité(s) seront ensuite réalisée(s) et validée(s) selon la modalité convenue avec l'enseignant-e responsable au plus tard au semestre de validation correspondant à la forme d'études.

1 /2 25.06.2021





### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'aménagement temporel du module Crédits libres est flexible. Les étudiant-e-s peuvent participer à des activités qu'ils ou elles souhaitent valider en tant que crédits libres dès le premier semestre de la formation.

- Les étudiant·e·s à plein temps doivent valider les 3 ECTS du module CL au semestre 5, soit le 6 décembre 2022.
   Pour les étudiant·e·s en emploi, le module doit être validé au plus tard au semestre 7, soit le 5 décembre 2023.
   Pour les étudiant·e·s à temps partiel, le module doit être validé au plus tard au semestre 9, soit le 3 décembre 2024.

Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

### Modalité de répétition :

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant e doit restituer un travail écrit individuel complémentaire selon les indications de l'enseignant e responsable du suivi au plus tard pour le dernier jour du semestre en cours.

7		7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	remédiation possible	remédiation possible
	pas de remédiation	pas de remédiation
	Autres modalités de remédiation	
8	Remarques	
9	Bibliographie	
0	Enseignants	
	Nom du responsable de module *	
	BERGER Jean-Claude	
	Descriptif validé le *	Descriptif validé par *
	17 juin 2020 modifié le 15 juin 2021	ANTONIADIS André

2/2 25.06.2021